

N°13 | Année 2020

Déviances, délinquance, sans-abrisme et mondes de la rue.

Classements, déclassements et réactions sociales

Dossier

L'usage des récits de vie pour comprendre la violence juvénile dans les quartiers de relégation

Hannah Berns

Résumé

Français / English

Dans un contexte où les pratiques populaires sont encore largement stigmatisées dans les discours politiques, médiatiques, voire scientifiques, cet article propose de sortir du registre de la déviance et de la délinquance pour étudier la violence juvénile dans les quartiers de relégation socio-spatiale. Fondé sur un dispositif méthodologique qualitatif déployé dans la ville belge de Charleroi, la recherche laisse une place centrale aux discours des jeunes des quartiers étudiés. Cette démarche vise à considérer la violence comme une pratique en tant que telle, qui prend place dans des espaces dans lesquels s'expriment et se renforcent les rapports de domination.

In a context where popular practices are still widely stigmatised in political, media and even scientific discourse, this article proposes to leave the register of deviance and delinquency to study juvenile violence in neighbourhoods of socio-spatial relegation. Based on a qualitative methodological device deployed in the Belgian city of Charleroi, the research gives a central place to the discourse of young people in the neighbourhoods studied. This approach aims to consider violence as a practice in itself, which takes place in spaces in which relations of domination are expressed and reinforced.

Entrées d'index

Mots clés : pratiques populaires, violence juvénile, constitution et affrontement de bandes, rapports de domination, capital guerrier

Key words : popular practices, juvenile violence, relations of domination, formation and confrontation of gangs, warlike capital

Texte intégral

Introduction

Ces jeunes-là, ils ont vraiment cru qu'ils étaient des gangsters. [...] Les jeunes du centre, c'est des gamins qui foutent la merde. Tu passes par là, ils sont là à quinze et ils vont te chercher [Nassim, entretien dans la périphérie de Charleroi].

Au travers des histoires, des discours, des témoignages que j'ai récoltés et au travers de ce que j'ai pu observer lors d'une enquête de terrain dans la ville belge de Charleroi, une forme de violence quotidienne s'est peu à peu matérialisée dans l'analyse que je faisais des pratiques spatiales des jeunes de cette ville. Cet article vise à analyser cette forme de violence en allant à l'encontre du registre normatif de la déviance et de la délinquance ; c'est en appréhendant la violence comme un phénomène qui prend sens dans la spatialité urbaine qu'il me sera possible d'éviter radicalement l'écueil de la posture normative. Après avoir contextualisé la recherche et pris un certain nombre de précautions théoriques à propos de la notion de « violence », j'évoquerai deux situations agonistiques qui prennent place dans l'espace public des quartiers de Charleroi et qui illustrent les formes que peut prendre la violence juvénile dans les quartiers de relégation : la dégradation matérielle et les affrontements de bandes. Je confronterai alors les éléments empiriques relevés sur le terrain aux éléments théoriques présents dans le champ de la sociologie pour tenter de saisir les dynamiques et la cohérence interne de la pratique de la violence de rue.

Contextualisation géographique et méthodologique

Les résultats présentés dans cet article sont le fruit d'une enquête de terrain réalisée dans la ville belge de Charleroi. Le choix de ce cas d'étude résulte des caractéristiques historiques et socio-économiques de la ville. Largement stigmatisée dans les discours politico-médiatiques, Charleroi s'illustre comme un espace de relégation socio-spatiale qui s'est constitué de la sorte suite à la désindustrialisation brutale qu'a subi la Wallonie dans les années 1970. Pôle central de l'industrie métallurgique et sidérurgique dès le début du XIX^e siècle, Charleroi en est fortement marquée au niveau de sa structure tant spatiale que socio-économique. En effet, le passage, durant le dernier tiers du XX^e siècle, à une économie post-fordiste dans la majorité des pays industrialisés a contribué à bouleverser largement la hiérarchie urbaine jusqu'alors instaurée. Ainsi, dans l'ensemble des pays développés, le système capitaliste a brutalement délaissé les anciens bassins industriels provoquant des taux de chômage grandissant, l'exode des populations qui le pouvaient – généralement les plus aisées – et l'exclusion de celles qui restaient – généralement les plus pauvres et issues de l'immigration. Ces villes en décroissance économique et démographique se sont peu à peu constituées en espaces de relégation socio-spatiale. Et lorsque la misère a semblé s'ancrer comme une constante du paysage, ces quartiers marginalisés ont été définis comme le théâtre de tous les maux urbains. C'est du moins comme ceci qu'ils sont décrits dans les discours politico-médiatiques : des quartiers d'exil dans lesquels règnent la pauvreté, la violence, la crasse et le désespoir. Ils subissent ce que Wacquant (2007) nomme, en s'inspirant des théories de Goffman (1975), la *stigmatisation territoriale*.

Fondé sur un dispositif d'enquête qualitative méthodiquement conçu et déployé auprès des jeunes de Charleroi de septembre 2018 à juin 2019, le protocole méthodologique de cette recherche combine des entretiens collectifs et des phases d'observation participante réalisés dans deux maisons de jeunes de la ville. L'article vise à mettre en lumière les pratiques spatiales des jeunes carolorégiens issus des classes populaires. Au travers de leurs discours et de leurs expériences, il sera question d'étudier comment prend forme la violence juvénile des quartiers populaires. Cette analyse se fera dans une logique transductive (Lefebvre, 1968) permettant des allers-retours entre éléments empiriques et théoriques. De la sorte, je relèverai les éléments de l'enquête qui nous permettront de comprendre ce qu'est la violence juvénile de rue et je les confronterai par la suite à certaines théories des sciences sociales.

De manière régulière, j'ai préféré baser mes analyses directement sur les propos des individus que j'ai interrogés, refusant ainsi de paraphraser des mots qui me semblaient expliquer parfaitement les choses et évitant ainsi de me mettre dans la position du chercheur qui considère pouvoir réinterpréter et donner un sens – que seul lui pourrait déceler – aux paroles qui lui sont confiées par ses enquêtés. Bien entendu, cette approche par les discours et les expériences des jeunes ne m'empêchera en rien de sortir du particulier pour proposer, par la suite, des théories plus globalisantes.

La violence dans les quartiers de relégation : une mise en garde nécessaire

On assiste de plus en plus à une médiatisation dramatisante, « éventuellement fantasmatique », de la violence présente dans les quartiers de relégation socio-spatiale (Wieviorka, 1998).

« Cette violence mise en spectacle contribue à alimenter les peurs et à produire des discours qui se posent toujours en termes de "périls à écarter" ou de solution à apporter à des "problèmes de société" » (Lepoutre, 1997).

À ce titre, et pour ne pas tomber justement dans la stigmatisation et son rapport strict aux normes sociales, il est important de ne pas partir du principe que la violence, dans toutes ses formes, relève forcément du domaine de la déviance et de la délinquance. Je m'attacherai dès lors à montrer que certains comportements considérés comme violents « s'inscrivent au contraire dans des systèmes de normes contraignants et cohérents » (Lepoutre, 1997), et ne sont donc pas forcément à appréhender comme un problème social. Avant d'évoquer les différents éléments qui pourraient relever d'une certaine forme de violence pratiquée par les jeunes du centre-ville, il me semble utile de rappeler que les formes agonistiques ou violentes que j'évoquerai par la suite n'ont jamais été décrites par les enquêtés comme des comportements dangereux, ni pour eux ni pour les autres, ce qui permet d'insister sur la nécessité de ne pas forcément concevoir la violence comme appartenant au registre de la déviance et de la délinquance. Habituellement mal considérées et rarement analysées comme telles, ces pratiques violentes seront étudiées comme relevant d'une cohérence normative interne. Elles feront alors l'objet d'un exercice de définition qui permettra de les envisager

comme des pratiques qui existent à part entière et qui peuvent être étudiées en tant que telles. En adoptant cette posture, il s'agit de proposer une interprétation de la violence qui vise à ce que les jeunes des quartiers populaires ne soient pas « perçus comme des “étrangers culturels dont les réactions sont imprévisibles et potentiellement dangereuses car celles-ci [les classes moyennes] ne situent plus ces violences au sein de “normes partagées” » (Boucher, 2007). Il est dès lors possible de se poser la question suivante : « que font les gens dont on dit qu'ils ne font rien ? » (Collectif Rosa Bonheur, 2019). Ce « rien » est ce qui est associé habituellement dans les discours dominants – ceux des médias et des politiques, entre autres – au quotidien des classes populaires, qu'il s'agisse des jeunes qui traînent en rue ou des adultes au chômage, exclus du marché du travail.

Une telle approche est rendue possible par le dispositif méthodologique qualitatif qui a été mis en place sur le terrain et qui m'a permis d'étudier les pratiques des jeunes « vues d'en bas », pour reprendre l'expression du collectif Rosa Bonheur (2019). De la sorte, la base empirique de la recherche s'est constituée tant que possible à partir des points de vue des jeunes issus des classes populaires plutôt qu'autour des discours politiques et médiatiques.

Les éléments empiriques

La violence dans le centre-ville : la constitution et les affrontements de bandes

Les jeunes ont principalement abordé la question de la violence par le biais de l'existence de *gangs* ou de *bandes* de rue. Farid, Rémi et Tom m'expliquent que certains lieux – la gare par excellence – sont dirigés par une poignée de jeunes qui tablent sur l'intimidation des plus petits ou de ceux qui n'habitent pas Charleroi pour garder le contrôle de l'espace et du groupe. À ce titre, ils parlent d'un jeune connu de tous, *Kamikaze* :

Rémi : Si tu veux, en fait, il fait un peu peur, entre guillemets, aux plus petits parce que il est rentré en Institutions publiques de Protection de la jeunesse (IPPJ), il en est ressorti, il re-rentre, il fait que ça, tout le temps. Aller-retour, aller- retour, aller-retour ! Parce qu'il se bat avec des objets, ils se battent à vingt-six contre un... Des choses ainsi ! Il vole, il deale... Il fait tout ! Il prend de l'alcool, et tout ça. Et du coup, c'est comme un boss, mais pour les enfants parce que nous, ils ne nous fait pas peur ! On le voit en rue, on le prend vraiment pour une marionnette, un guignol en fait ! Parce qu'il est là, il change, il prend une fille, il la tej [jette], il reprend une autre, et nous on est là et on regarde. En fait, c'est comme un cinéma !

Tom : Il traîne à la gare, c'est son QG !

Rémi : Vu que c'est lui un peu le boss, ils [les plus jeunes] le suivent un peu partout, ils sont influençables selon moi.

Pour être accepté dans le groupe de *Kamikaze* il faut se comporter comme un petit *gangster*. Provoquer la police, lui résister, être connu pour s'être battu, dealer de la drogue¹, être allé en IPPJ... sont autant de comportements violents qui assurent une place dans la bande.

Rémi : Parce que y a une mentalité qui est arrivée : plus tu tiens tête à la police, plus tu te fais respecter. Donc plus la police leur met des coups de pression, plus ils vont résister, donc ils vont aller en IPPJ et puis ils seront respectés.

Mais « le boss de la bande » reste Kamikaze. C'est lui qui pose les bases et les limites à ne pas dépasser. Dans ce cadre-là, la question du respect et de l'honneur prend dès lors énormément de sens. Il n'est nullement question pour ces jeunes de faire tout et n'importe quoi en termes de violence : il faut se conformer à certains codes. Leurs comportements ne sont aucunement dissociables de la notion de respect, contrairement à ce que les discours politiques et médiatiques

Rémi : Moi un jour je vois Kamikaze, il aidait une maman à porter ses bagages, je suis resté parce que j'ai cru qu'il allait la voler ! [rire] Si Kamikaze fait ça, ils le suivent tous ! **Farid** : Au final, frangin, si le respect c'est respecter ce genre de personnes [Kamikaze], c'est chaud...

Rémi : Mais en tout cas si le boss le fait, ils le suivent ! [...] Ils vont tous suivre Kamikaze parce que c'est le boss du cartel.

Toutefois, la bande de Kamikaze n'est pas la seule à exister à Charleroi. Les bandes se constituent selon trois critères majeurs : un critère d'âge ; un critère ethnique ; et un critère d'appartenance territoriale.

1. En ce qui concerne l'âge, les bandes des plus jeunes se doivent de respecter les plus anciens. Farid raconte que bien qu'il fasse peur aux plus petits, Kamikaze ne se permettrait jamais de provoquer le boss d'une bande plus âgée. Il ajoute que, quand il était plus petit, ce respect vis-à-vis des plus grands était déjà très important :

Farid : On va dans mon tiex [quartier], y avait tous les grands qui zoniaient ici, tu vois, et nous les petits, on était là-bas, en train de jouer entre nous et parfois, on remontait parce que y avait les grands frères et tout ça, et on se coinçait ici pour leur gratter à boire ou à manger et frangin, on rigolait avec eux, mais jamais on leur manquait de respect ! Dans le sens où, on avait limite peur d'eux !

¹ La littérature sur la stigmatisation territoriale porte très souvent sur de l'intérêt à la question de la drogue. Dans les discours de mes enquêtés, la drogue a été mentionnée à de nombreuses reprises mais jamais comme quelque chose de problématique et toujours comme un phénomène face auquel les enquêtés étaient indifférents et par lequel ils ne se sentaient pas concernés. Pour cette raison, je n'évoque la drogue ici que de manière subsidiaire dans le simple but de mentionner l'existence de ce phénomène-là à Charleroi sans pour autant en faire l'objet de longs développements. véhiculent. Ainsi, le respect prend une place centrale dans les rapports que les jeunes entretiennent entre eux et il en devient nécessaire au maintien des bandes.

Kamikaze ne peut dès lors pas se permettre de tenir tête aux membres d'une bande plus âgée. Il en va de même pour le respect qu'il faut accorder aux vieilles personnes ou aux membres de la famille de chacun d'entre eux :

Rémi : Normal que le gars il se soit fait hagar [expression en arabe pour désigner le fait de frapper ou victimiser quelqu'un], il a volé la daronne [mère] de tous les Renois de Charleroi, il croit qu'il va s'en sortir vivant ?

2. En ce qui concerne la formation et l'affrontement de groupes sur base d'un critère ethnique, les éléments présents dans les discours démontraient la présence occasionnelle de tensions entre un premier groupe, dit les « Noirs » et un second groupe, dit les « Arabes ». Cette appellation duale a servi fréquemment de référent dans les propos de Farid, Rémi et Tom. Ainsi, ces deux catégories qui renvoient à des appartenances ethniques ont été mobilisées tant dans les discours propres à la question scolaire – « c'est les Arabes et les Noirs qui foutent la merde, on est comme ça nous, alors si tu mets tous les Noirs et tous les Rebeu [arabes] dans une même école, c'est la merde » – que dans la manière de décrire les lieux – « un côté de la rue c'est les Arabes, l'autre côté c'est les Noirs » – que dans la justification de certains conflits – « du coup, ça a fait une baston Noirs contre Arabes ».

Rémi : T'as pas suivi : Noirs contre Arabes ? Devant le Tacos, ils ont balancé des chaises et tout ça ! Noirs contre Arabes ! Et c'était encore à cause d'une fille.

3. Enfin, on retrouve à Charleroi, selon les enquêtés, des rixes organisées avec des bandes des autres villes. Dans ce cas, les bandes se donnent rendez-vous pour se battre. Le motif de la bagarre n'engage, dans la plus part des cas, qu'un seul individu des villes concernées mais c'est le groupe entier qui prend à cœur l'offense ou le conflit qui touche l'un des membres de leur bande. La bande sauve l'honneur de celui qui subit l'affront.

Farid : Ce que je sais, c'est que y a eu des trucs genre y a quelqu'un qui a sorti un couteau.

Rémi : Oui, je sais bien, j'ai suivi ce qu'il s'est passé : La Louvière [nom d'une autre ville wallonne, utilisé pour désigner un ensemble de jeunes issus de cette ville] ils sont venus, ils étaient armés et les gens de Charleroi ils sont venus aussi, y avait un règlement de compte. La base : une fille ! Ah non, une fille c'était contre Bruxelles ! À la base, La Louvière, ils sont venus et ils ont mis un coup de pression à un petit de Charleroi et c'est parti comme ça. La police est venue, je crois qu'ils en ont interpellé une quarantaine, ils ont passé la nuit au cachot et tout ça mais voilà... Round 2, il va arriver, tu vois ce que je veux dire ? Bruxelles, c'est pareil : Bruxelles est arrivée ici à Charleroi, ils se sont battus, battus, battus et apparemment, ce qu'ils disent c'est que Bruxelles est parti, ils ont couru jusque dans leur train.

Finalement, la formation de groupes et de bandes est centrale pour situer la question des comportements violents. En effet, Farid soutient l'idée que ce type de comportement ne prend de sens qu'à condition justement d'être réalisé devant le reste du groupe. C'est cette visibilité qui permet aux jeunes de « se faire un nom à Charleroi ». La gare, étant l'un des espaces privilégiés pour « traîner » et « zoner », apparaît comme l'endroit idéal pour la réalisation de ce genre de pratiques et la visibilité qu'elles nécessitent.

Farid : Les bandes là, je sais pas si c'est pareil ailleurs, ils vont toujours ouvrir leur gueule s'ils sont en bande mais tu les croises tout seuls, c'est des petits chiens frère ! Ça m'est arrivé plein de fois : des gens qui à la gare, devant leurs potes font les malins, et puis tu les recroises et c'est « non, frère, j'déconnais, tu sais bien, j'étais défoncé... ». Tout le temps comme ça, c'est le côté bande, c'est pour la réputation, c'est « je vais pas faire la pute devant mes potes, je vais faire le gars » mais au final, ça parle beaucoup pour pas grand- chose.

Rémi : Et au final quand t'es tout seul, quand y a plus personne qui te regarde, y a plus rien comme par hasard...

La destruction matérielle

La violence peut aussi être présente dans la considération qu'ont les jeunes pour les équipements collectifs et les espaces publics de leur quartier. Nassim et Félix m'expliquent alors que les jeunes réalisent des actes relativement mineurs de vandalisme :

Nassim : Le terrain de foot près du terril ils l'ont niqué, ils ont tout cassé ! Même quand la commune avait mis des goals en bois et tout ça, ils ont tout cassé...

Hannah : C'est qui « ils » ?

Nassim : On sait pas justement... Enfin le pire c'est que c'est sans doute des gens qu'on connaît !

Félix : Tu vois, on passe du bon temps, on boit et quand on est mort plein, y en a qui foutent le bordel. Tu veux que je te dise, sur la place de l'Église, y a eu deux histoires : une fois y en a un qui a chié dans une poubelle et une fois y en a un qui a défoncé une porte, tu t'imagines ?

Des espaces de contrôles

Qu'il s'agisse des affrontements de bandes ou des comportements destructeurs, les lieux qui accueillent ces pratiques deviennent aussi des espaces de contrôle policier. Ainsi, il est par exemple étonnant de constater la différence et l'opposition qui se marquent entre le discours de Louis et David, qui ne « traînent » pas en rue, et Félix, qui occupe la place de l'Église souvent jusque tard dans la nuit. Alors que je réalise l'entretien de Louis et David et que nous discutons

de la présence policière dans leur quartier, Félix entre dans la pièce. Voilà la réponse qu'ils me donnent quand je demande s'ils voient souvent passer la police :

Louis : Ouh la la non pas du tout !

David : La dernière fois qu'on la vue, c'était à la brocante, c'est tout.

Louis : On la voit une fois tous les 20 ans.

Félix : Qui ? La police ? Oh ça c'est vous, hein, moi je la vois tout le temps !

Dans le centre-ville, la gare et ses alentours sont fortement surveillés par la police qui serait là avant tout pour « mettre des coups de pression » sans pour autant appliquer de réelles sanctions. Résister ou provoquer les policiers devient alors un enjeu en soi qui permet à nouveau de s'assurer un nom dans la bande. Autrement dit, pouvoir affirmer qu'on a échappé à une « descente de flics » ou qu'on leur a tenu tête relève d'une certaine forme de fierté et assure le respect des autres jeunes de la bande.

[note du 30 avril 2019] À mon retour à la gare en fin de journée, cinq jeunes se sont fait coincer par les policiers. L'intervention est impressionnante : ils doivent être âgés de seize ou dix-sept ans, ils sont tous alignés le long d'un muret, les mains sur la tête et le regard fixé au sol. Devant eux, six policiers qui semblent attendre fièrement et puis une série de jeunes et de passants qui observent la situation, sans que rien pour autant ne se produise. Je repense à la discussion que j'ai eue avec Farid, Tom et Rémi à propos de l'importance de la visibilité des actes et comportements violents au sein de bandes et je me dis que les policiers et les jeunes jouent cette même carte de la publicité de leurs actions.

Quatre interprétations sociologiques de la violence juvénile dans les quartiers de relégation

La confrontation de la littérature aux éléments empiriques relevés me permet de dégager quatre interprétations théoriques : la violence comme réponse et intégration du stigmaté ; la violence comme manière de tromper l'ennui ; la violence pour se faire un nom ; la violence en guise de « capital guerrier ».

1. Une première manière de réagir au dénigrement, qu'il soit territorial ou non, est d'adopter finalement des comportements qui viennent confirmer les caractéristiques stigmatisées ou stigmatisables propres à un quartier. Ainsi, le sociologue Erving Goffman explique, dans le cas des stigmatés corporels, moraux ou ethniques, que « la personne honteusement différente peut se couper de ce que l'on nomme la réalité et s'efforcer obstinément d'interpréter au mépris de conventions le personnage attaché à son identité sociale » (Goffman, 1975). Dans les théories de la stigmatisation territoriale, la dégradation des espaces publics s'explique par le fait que le quartier, dans sa matérialité, renvoie et projette sur ses habitants la stigmatisation qui le touche. Ces derniers, alors, dégradent à leur tour l'objet même du stigmaté : le quartier (Bourdieu,

1993). Comme Farid me l'expliquait, la ville lui semble déjà tellement laide et « dégueulasse » que rien ne lui donne envie de la respecter.

« Même les équipements sociaux du quartier participeraient de ce processus puisqu'ils ne sont fréquentés que par eux et par ceux qui sont comme eux. Aussi finissent-ils parfois par les détester parce qu'ils sont moins des vecteurs de participation à la vie sociale que des mode d'enfermement. Il arrive que ces équipements soient saccagés parce qu'ils enferment, parce que les stages ne servent à rien, parce que les séjours de vacances proposés par le centre social se terminent toujours par un retour dans la cité. Ces sentiments profonds d'exclusion légitiment, aux yeux des jeunes, leurs activités délinquantes » (Dubet, 2018).

Dans le même ordre d'idées, habiter les « mauvais » quartiers de Charleroi peut aussi devenir, dans certaines situations, un élément constitutif de l'identité revendiqué comme tel. En effet, il faut garder en tête que le stigmate est social et relationnel. La stigmatisation ne prend donc sens qu'en présence – et c'est en tout lieu et en tout temps le cas – de la diffusion de normes sociales (Becker,

1963 ; Goffman, 1975). Pour cela, il est important de concevoir la norme sociale comme étant le résultat des interactions et des relations interindividuelles qui prennent forme au sein des groupes sociaux. À ce titre, une caractéristique ou un comportement reconnu dans certains milieux comme étant déviant, anormal et donc stigmatisable, peut justement être considéré en accord avec la norme dans un autre milieu. C'est l'un des propos central de l'ouvrage *Outsiders*, études de sociologie de la déviance, dans lequel le sociologue Howard Becker propose une étude des comportements socialement condamnés en partant du cas des fumeurs de marijuana et des musiciens de jazz dans l'Amérique des années soixante. Il insiste sur le fait que, bien que ces deux catégories d'individus soient collectivement reconnues comme étant des outsiders, leurs pratiques, perçues comme anormales dans l'ensemble de la société, deviennent justement normales – donc conformes à la norme – lorsqu'ils se retrouvent entre eux (Becker, 1985). Les normes sociales varient selon l'époque, l'espace et les groupes sociaux. Ainsi, au travers de ce qu'ils m'ont dit, on comprend bien que Tom, Farid et Rémi ressentent qu'aux yeux du reste de la Belgique, habiter Charleroi n'est pas positivement valorisé. Cependant – et c'est ici que la question de la variabilité normative prend tout son sens –, à une autre échelle, je comprends qu'habiter le « quartier », le « vrai », dans ce qu'il représente habituellement de « mauvais », peut devenir un élément constitutif de l'identité à mettre en évidence face à d'autres jeunes.

2. Une seconde façon de donner du sens à ces comportements destructeurs ou agonistiques est de considérer que cette petite délinquance est avant tout à interpréter comme « une manière de vivre et de rigoler » (Dubet et Lapeyronnie, 1992) qui permet aux jeunes de sortir de « l'ennui quotidien » plutôt que comme l'« entrée dans une carrière criminelle » (selon les mots de Wacquant, 2007, reprenant lui-même Dubet et Lapeyronnie, 1992). Les quartiers de relégation socio-spatiale sont en effet souvent des espaces de désinvestissement ou

d'investissements ciblés (Dessouroux et al., 2009) dans lesquels on se soucie peu d'accueillir les pratiques des classes populaires. Les aménagements et équipements collectifs et publics sont rares, tout particulièrement pour les jeunes qui font de la rue l'un de leurs espaces de sociabilité principaux. Les parcs, les bancs, les terrains de foot... sont absents ou de mauvaise qualité :

« Il existe une grave pénurie d'équipement sportifs et récréatifs relativement à la population adolescente pléthorique et au très haut niveau de chômage, ce qui interdit à maintes familles toute distraction payante. Les adolescents n'ont pas de lieu où se réunir et passer du temps ensemble » (Wacquant, 2007).

Dans ce contexte-là, les bandes de jeunes apparaissent avant tout comme « des "bandes de copains", des groupes de pairs qui produisent des modes de sociation privilégiés. Ces groupes se mettent en place au hasard des relations de voisinage et ne sont donc pas des "vraies bandes" conformes aux stéréotypes, aux descriptions journalistiques ou demi-savantes » (Mauger, 1993 cité par Boucher, 2007).

3. Une troisième manière d'expliquer la violence en jeu dans ces quartiers – tout particulièrement celle qui définit les rapports et l'existence des bandes – tient dans l'idée, largement explicitée par les jeunes eux-mêmes, qu'il est important dans les quartiers de « se faire un nom ». Le sociologue Cyprien Avenel explique alors que

« les bandes peuvent être violentes non seulement en raison de la nature même des activités délinquantes, mais aussi parce que la violence participe de leur identité et de leur honneur » (Avenel, 2006).

La thèse de la bande comme espace de reconnaissance est celle défendue par le sociologue Marwan Mohammed : vu l'absence d'un ancrage fort des institutions socialisatrices que représentent la famille et l'école, les jeunes des quartiers populaires trouvent dans la rue un nouveau lieu d'intégration et de sociabilité. Ainsi, au travers de l'appartenance à une bande, les jeunes voient le moyen d'obtenir une forme de reconnaissance, de valorisation et de respect. Autrement dit, alors que le capital économique, le capital culturel et le capital social de ces jeunes sont fortement restreints par leur appartenance aux classes populaires, l'appartenance à une bande et la possibilité de « s'y faire un nom » leur permet d'asseoir un certain capital symbolique (Mohammed, 2015). Toutefois, lorsqu'un jeune développe un certain capital symbolique, celui-ci reste très limité au groupe lui-même ou aux bandes de jeunes voisines.

4. Enfin, une quatrième approche de la violence des bandes dans les quartiers populaires renvoie au concept de « capital guerrier ». Pour comprendre ce dernier, il est important dans un premier temps d'insister à nouveau sur la lecture qu'a faite Pierre Bourdieu de la société au travers de sa typologie des différents capitaux qu'un individu peut faire valoir : le capital économique (les revenus et le patrimoine) ; le capital culturel (l'habitus culturel, les biens culturels et les titres et diplômes scolaires) ; le capital social (le réseau de relations sur lequel un individu peut compter) et le capital symbolique (la reconnaissance et l'aura). Selon leur

importance et quantité, ces capitaux permettent dans un système inégalitaire d'asseoir une forme de domination sur les autres groupes et individus. Ainsi, les différentes classes sociales sont inégalement pourvues de ces ressources et les individus ou les groupes issus des classes populaires disposent de ces capitaux de manière restreinte. Face à cette répartition inégale, la force physique apparaît comme une ressource supplémentaire pour résister aux différentes formes de domination.

« Le monde des bandes est pour les jeunes de milieu populaire qui n'ont pas d'autres ressources à faire valoir sur le marché du travail que leur force physique, un univers d'apprentissage des conduites de virilité [...] C'est une logique guerrière qui sous-tend les rapports entre le monde des bandes et "les mondes de la virilité" (la police, les autres bandes), "le monde de la culture" (l'école) et "le monde de la richesse" » (Mauger, 1995).

Le capital guerrier sert alors aux jeunes des quartiers de relégation « à lutter pour ne pas être dominés au sein d'un groupe social structurellement dominé » (Sauvadet, 2006). Ce « capital guerrier », dans ses stades antérieurs, renvoie à la notion de « capital physique » mobilisé par le monde ouvrier : dépossédés des moyens de productions et n'ayant que leur force de travail à faire valoir sur le marché, les ouvriers cherchaient l'acquisition d'un capital physique au travers de la sociabilité des bandes. Le capital guerrier dépasse la simple notion de force physique et renvoie à « une forme de discipline morale (ne pas se soumettre, défendre son honneur, connaître les règles de l'école de la rue, etc.), à l'outillage de la violence et au vice » (Boucher, 2007). Ainsi, le capital guerrier est tant un moyen de se faire respecter au sein des bandes de jeunes – comme on a pu le voir avec l'importance qu'il y a de s'y « faire un nom » et d'y acquérir un certain capital symbolique – qu'une tentative de se munir de ressources pour espérer résister aux rapports de domination et à la violence de ceux-ci. Face à la police violente et sur-armée, l'usage de ce capital guerrier, et donc de la violence, apparaît comme un moyen de résistance et de rééquilibrage de la domination encourue et subie par les jeunes.

*

* *

Que ces pratiques soient influencées par la stigmatisation, qu'elles soient autant de manières de tromper l'ennui ou d'acquérir un certain capital symbolique, ou qu'elles apparaissent comme un moyen nécessaire de résistance, elles prennent forme dans l'espace public, le marquent, le créent, le transforment, voire le définissent, a fortiori si le désinvestissement des institutions publiques peut être considéré comme une négation de tout espace public dans ces territoires. Ainsi, une approche spatiale de la violence au travers d'une forme de théorisation des caractéristiques de ces lieux, de la manière dont ils impactent et sont impactés, apparaît dans cette analyse comme le moyen de montrer l'ancrage des pratiques populaires dans l'espace, la ville et les quartiers.

Une géographie de la violence

Les pratiques des jeunes des quartiers populaires, qu'elles soient violentes ou non, s'ancrent et se définissent dans l'espace. Elles se vivent, se lisent et se décrivent au travers des rues, des places, des immeubles et des lieux et elles s'imprègnent de la matérialité des espaces dans lesquels elles prennent place. De la même manière, les jeunes des bandes s'identifient à des quartiers, des territoires, des cités, des villes (Beaubreuil, 2017 ; Mohammed, 2015). Cet attachement à ce point explicite des pratiques aux espaces m'amène à une réflexion sur la violence par le biais de sa composante spatiale.

Le sociologue David Lepoutre, dans son analyse de la violence de la cité des Quatre mille à la Courneuve, dresse le portrait des lieux dans lesquels se déroulent les rixes, les bagarres, les règlements de compte, les dégradations matérielles... Il tire de son long travail d'ethnographie un premier élément central dans le choix de ces endroits : la visibilité des actes. Comme je l'ai évoqué dans l'analyse des éléments empiriques, ces comportements provocants et violents prennent sens pour les jeunes à condition d'être connus de tous, sans quoi ils n'ont pas lieu d'être. Dès lors, le choix des lieux répond à une contrainte de publicité des pratiques. Ceux-ci doivent donc être accessibles par un grand nombre d'individus. Toutefois, la publicité des affrontements n'est pas la seule caractéristique à prendre en compte. Bien que ces activités ne soient sensées qu'à condition d'être suffisamment visibles, elles n'en restent pas moins « interdites, tant par la loi, sur la voie publique, que par les règlements intérieurs, dans les établissements scolaires » (Lepoutre, 1997). Le choix des lieux nécessite donc de répondre à une seconde contrainte : la possibilité de la « clandestinité » des actes. De la sorte, Lepoutre mentionne qu'il est nécessaire pour les jeunes de trouver des lieux qui ne puissent pas être facilement pris d'assaut par les véhicules de police. Dans l'enquête de terrain réalisée à Charleroi, la présence policière a souvent été évoquée. Des entretiens réalisés, il était ressorti qu'on assistait à une superposition des lieux de la violence et des lieux de contrôle policier. Farid et Rémi expliquaient, par exemple, que la gare donnait la possibilité aux jeunes de fuir et de se disperser dans tous les sens à l'approche des fourgons de la police. Toutefois, comme déjà évoqué, la confrontation aux policiers est un élément qui permet aussi de grandir l'honneur des jeunes. Ils ne cherchent donc pas à trouver des recoins qui leur permettraient une parfaite clandestinité.

En plus de cette double contrainte de visibilité et de clandestinité, d'autres éléments semblent peser dans le choix des lieux des affrontements. D'une part, bien que la violence présente dans ces quartiers puisse – et doive – être considérée comme étant régie par un système de normes cohérent, elle reste toujours « dans une large mesure transgressive de l'ordre social », et elle prendrait donc aussi place dans des « no man's lands symboliques » (Lepoutre, 1997), à l'image de leur caractère transgressif. À titre d'exemple, on peut évoquer les parcs, les terrains vagues, les chantiers, les usines désaffectées... Dans un même ordre d'idées, les terrils de Charleroi, sur lesquels les jeunes se retrouvent pour traîner, boire, faire de la moto... et qui subissent de

nombreuses attitudes de dégradations, relèvent de ces caractéristiques. En effet, les terrils de par leur position aux limites des quartiers et de par leur histoire et leur définition propre, peuvent être appréhendés comme des « no man's land symboliques ». D'autre part, quand les échanges de violence prennent forme dans le cadre d'affrontement de bandes, le lieu choisi peut aussi être le marqueur d'une forme de territorialité. Ainsi, les espaces qui incarnent la notion de frontière sont eux aussi privilégiés lors des affrontements entre des bandes de villes ou de quartiers voisins. C'est d'ailleurs lors de ces rencontres-là que le concept même de territorialité devient pertinent et prend le dessus sur celui d'espace :

« La constitution de l'espace du grand ensemble en territoire ne s'opère jamais de façon plus manifeste que dans les situations de conflits et de violence qui opposent épisodiquement les adolescents des Quatre mille à ceux d'autres cités. [...] C'est principalement sur cette base que s'établit le sentiment communautaire au sein du groupe des pairs » (Lepoutre, 1997).

En guise d'exemple, dans la cité des Quatre mille, les lieux qui font office de frontières sont les terrains qui séparent la cité étudiée par Lepoutre d'un autre grand ensemble, mais aussi les gares ou les stations du RER. Dans le cas de Charleroi et des règlements de compte avec les jeunes de Bruxelles ou de La Louvière, la gare marque aussi la frontière du territoire carolorégien tel qu'il est défendu par les jeunes du quartier. « Cette culture du territoire » (Kokoreff, 1994) à défendre qui prend forme lors de ces affrontements de bandes, va de pair avec l'occupation et l'appropriation de certains micro-territoires et recoins de la ville : une impasse, une bouche de métro, un hall d'entrée.

Félix : Y a pas vraiment de rivalités entre les jeunes du quartier, c'est plus des histoires entre groupes d'âge. Nous on ne va pas aller traîner vers les cités [logement sociaux au sud du quartier], là c'est le coin des plus âgés. C'est les trente ans plutôt. Ils se retrouvent là en fin de journée, ils se posent avant de rentrer chez eux, avant de retrouver leur femme.

Certaines « subdivisions micro-locales » (Kokoreff, 1994) de l'espace urbain sont alors réappropriées par les bandes comme leur lieu de ralliement :

Rémi : Y a un escalator qui descend et ils sont tous près de la bordure. Généralement ils sont faciles à reconnaître, quand la police passe tu vois des gens qui se dispersent dans tous les sens.

L'ensemble de ces éléments sociologiques me semblent suffisamment probants pour affirmer que ces différentes formes de violences sont à définir comme des pratiques socio-spatiales complexes et cohérentes tant dans leur spatialité que dans les normes sociales qui les définissent. Je vais donc tenter à présent, en cumulant les apports empiriques et explications sociologiques, de proposer une définition englobante des différentes pratiques violentes, telles que je les ai observées à Charleroi.

La définition et les caractéristiques de la violence juvénile des quartiers de relégation

La violence des quartiers de relégation peut être définie comme une activité en soi qui se décline en diverses formes et qui est régulée par une série de normes propres au groupe de jeunes qui la pratiquent. Ainsi, elle s'inscrit dans la cohérence d'une pratique socio-spatiale qui se caractérise par

- des actes dégradants ou agonistiques qui prennent place dans des quartiers où les possibilités d'activités pour les jeunes issus des classes populaires sont faibles ;
- une culture du respect et de l'honneur entretenue par la désignation de chefs de bande et dont les codes tiennent dans la logique de celui qui osera en faire toujours plus, dans les limites circonscrites par les chefs ;
- une spatialité qui permet majoritairement la publicité et la visibilité des actes. En effet, pour aller dans le sens de cette culture de l'honneur, les pratiques violentes n'ont de sens qu'à condition d'être rendues publiques. De la sorte, on peut voir se dessiner une géographie de la pratique de la petite violence des quartiers ;
- un rapport confrontationnel à la police, tant fuie que provoquée, qui se matérialise dans la définition d'une géographie des espaces de contrôle qui se calque sur la géographie des pratiques violentes. D'une part ce rapport permet, au sein des bandes, l'acquisition d'un certain capital symbolique et d'autre part, il n'est permis que par l'acquisition d'un capital guerrier par les jeunes, leur laissant la possibilité de tenir tête à la police ;
- La revendication d'une territorialité des espaces. Ceux-ci ne constituent dès lors pas uniquement le paysage de fond qui accueille la pratique mais deviennent plutôt un enjeu en soi à partir du moment où ils font l'objet d'appropriation, de revendication et de défense.

Conclusion

Les analyses présentes dans cet article ont résisté tant que possible à une tendance encore forte des sciences sociales qui consiste à vouloir justifier et/ou se poser la question de la justification des phénomènes analysés, et ce a fortiori quand il s'agit de pratiques populaires, comme s'il était nécessaire de déceler des justificatifs qui transcendent la réalité sociale elle-même. Or, les pratiques étudiées prennent place dans un système de normes sociales cohérent (Lepoutre, 1997). En évitant de tomber dans le gouffre de la justification, j'ai tenté tant que possible de produire une analyse descriptive et compréhensive des normes immanentes et propres au phénomène de la violence des jeunes dans les quartiers de relégation socio-spatiale. L'enjeu principal de l'article a donc été de sortir du registre de la déviance et de la délinquance pour analyser la violence des « quartiers sensibles ».

Le recours à un protocole méthodologique qui se voulait proche des jeunes de Charleroi et qui plaçait leurs discours au centre de l'analyse, m'a permis de « quitter les images exotiques » des quartiers populaires et « le fil rouge de l'actualité pour faire apparaître la trame plus banale de la vie quotidienne » (Avenel, 2005). De la sorte, et en confrontant ces discours aux théories existantes, la violence est apparue comme une pratique codifiée socialement et spatialement qu'il est nécessaire de resituer dans un système de rapports de domination subis par les classes populaires. Cette domination se matérialise dans les différentiels de capitaux, dans la présence policière, dans les désinvestissements publics et privés que la ville encaisse... Dans ce système et ces conditions matérielles, la violence apparaît alors comme un moyen de se divertir, de se sentir appartenir à un groupe, de s'y assurer une place et enfin, d'acquérir un certain capital guerrier pour être en mesure de répondre aux rapports de domination.

Bibliographie

AVENEL C., 2005, « Déconstruire la construction de l'image des "jeunes des cités" », *Les cahiers de profession banlieue. Jeunes des quartiers populaires. Construction de l'identité, image et autonomie. St. Denis*, p. 29-45.

AVENEL C., 2006, « *Les adolescents et leur cité, dans les "quartiers"* ». *Enfances & Psy*, vol. 4, n° 33, p. 124-139.

BEAUBREUIL T., 2017, « *Le style de vie des halls. La socialisation des "jeunes de la rue"* », in BEAUD S. et MAUGER G., *Une génération sacrifiée ? Jeunes des classes populaires dans la France désindustrialisée*, Paris, Rue d'Ulm Éditions.

BECKER H., 1963, Trad. par CHAPOULIE J.-M., *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*. 1ère éd. Paris, éd. Métailié, 1985.

BOUCHER M., 2007, « *Le retour des "bandes" de jeunes ?* » *Pensée plurielle*, n° 1, p. 111-124.

BOURDIEU P., 1993, « *Effets de lieux* », in BOURDIEU P. (dir.), *La misère du monde*, Paris, éd. Points/Seuil, , p. 249-262.

Collectif ROSA BONHEUR, 2019, *La ville vue d'en bas. Travail et production de l'espace populaire*, Paris, éd. Amsterdam.

DESSOUROUX C., VAN CRIKINGEN M. et DECROLY J.-M., 2009, « *Embellissement sous surveillance : une géographie des politiques de réaménagement des espaces publics au centre de Bruxelles* », *Belgeo 2* |, p. 169-186.

DUBET F., 2018, *Trois jeunesses. La révolte, la galère, l'émeute*, Latresne, éd. Le Bord de l'eau.

DUBET F. et LAPEYRONNIE D., 1992, *Les quartiers d'exil*, Paris, éd. du Seuil.

GOFFMAN E., 1975, *Stigmate, Les usages sociaux des handicaps*, Paris, les éditions de Minuit.

KOKOREFF M., 1994, « *La dimension spatiale des modes de vie des jeunes : le cas d'une cité de la banlieue parisienne* », *Sociétés contemporaines*, n° 17, p. 29-49.

LEFEBVRE H., 1968, *Le droit à la ville*, Paris, éd. Anthropos.

LEPOUTRE D., 1997, *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*, Paris, éd. Odile Jacob.

MAUGER G., 1993, « *Les usages politiques du monde des bandes* », in Collectif, *L'engagement politique : déclin ou mutation*, Paris, Cevipof, FNSP, préactes du colloque du Sénat, Palais du Luxembourg, 6 mars, p. 515-537.

MAUGER G., 1995, « *Le monde des bandes* » *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, vol. 43, n° 3, p. 71-106.

MOHAMMED M., 2015, *La formation des bandes : entre la famille, l'école et la rue*, Paris, Presses universitaires de France.

SAUVADET T., 2006, *Le capital guerrier. Concurrence et solidarité entre jeunes de cité*, Paris, éd. Armand Colin.

WACQUANT L., 2007, *Parias urbains. Ghetto, banlieues, État. Une sociologie comparée de la marginalité sociale*, 2e éd., Paris, éd. La Découverte.

WIEVIORKA M., 1998, « *Le nouveau paradigme de la violence (Partie 1)* », *Cultures & conflits*, n° 29-30, p. 9-23.

Pour citer cet article

Référence électronique

Hannah Berns, "L'usage des récits de vie pour comprendre la violence juvénile dans les quartiers de relégation", Sciences et actions sociales [en ligne], N°13 | année 2020, mis en ligne le date 6 juillet 2020, URL : <http://www.sas-revue.org/72-n-13/dossier-n-13/184-l-usage-des-recits-de-vie-pour-comprendre-la-violence-juvenile-dans-les-quartiers-de-relegation>

Auteur

Hannah Berns

Doctorante et assistante en géographie humaine à l' Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire (IGEAT) de l'Univesrité Libre de Bruxelles (ULB)

Hannah.Berns@ulb.ac.be

Droits d'auteur

© Sciences et actions sociales

Toute reproduction interdite sans autorisation explicite de la rédaction/Any replication is submitted to the authorization of the editors